

FAB, Ciel Unique Européen: Réunion du Joint ATM Working group (ETF) à Bruxelles

FO a participé au JATMWG des 11 et 12 mars. Cette réunion des syndicats européens des transports (branche ATM) se situait à un moment charnière. En effet, cette année 2008 sera importante à plusieurs titres :

- Fin de l'étude de faisabilité du FAB EC (dont fait partie la France et la DSNA) et début de sa mise en place.
- Vote du 2ème paquet législatif "Ciel unique" (SES2) au parlement européen.
- Présidence Française de l'Union Européenne.

Les syndicats de l'ETF (Fédération européenne des transports - FO membre actif) se sont retrouvés pour faire le point sur ces 3 dossiers qui vont transformer à court, moyen et long terme les espaces, la gestion du trafic aérien et les structures de l'aviation civile européenne.



FABEC

Le SNNA/FO, actif sur ce dossier depuis son lancement, a régulièrement traité dans ses publications des avancées de ce projet. Pour mémoire, la construction du Fabec (Bloc fonctionnel d'espace central europe) implique 6 états (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Suisse) et 7 prestataires de services (DSNA, Belgocontrol, ATC Netherlands, Aeroport Luxembourg, DFS, Eurocontrol, Skyguide).

Les syndicats français (dont FO) regroupés derrière la bannière ETF entendent que les personnels soient placés au cœur du développement du FAB.

Les différents groupes de travail du FABEC n'ont pas tous rendu leurs conclusions, l'étude de faisabilité sera rendue publique d'ici un mois.

Quelques indications sont connues cependant, comme par exemple, concernant le GT Ressources humaines, a préconisation pour le domaine "formation" d'une réduction à 3 écoles (ou académies...) pour l'ensemble du FABEC.

L'ETF analysera l'étude de faisabilité et fera connaître ses conclusions au comité directeur du FABEC avant sa publication officielle. Les Etats et les ANSP (fournisseurs de services, dont DSNA) s'exprimeront alors et feront connaître leurs choix.

Le SNNA/FO informera les agents de la DGAC de ses réflexions sur l'ensemble de l'étude et des conséquences possibles des décisions qui seront prises.

Mais il est d'ores et déjà évident que c'est pendant la mise en œuvre du FAB (mi 2008) qu'il faudra peser pour que les demandes des personnels soient prises en compte.



VOTE DU 2EME PAQUET LEGISLATIF "CIEL UNIQUE" (SES 2) AU PARLEMENT EUROPEEN

Cette nouvelle directive comporte 3 volets :

- 1/ **Modification de la première directive "Ciel unique"**, s'appuyant sur le rapport du Groupe de Haut Niveau composé des différents DG des DGAC du FAB (HLG) et traitant de la création et du fonctionnement des FAB.

2/ SESAR :

Historique : SESAR est une entreprise commune (JU) créée par l'Union Européenne (représentée par la Commission Européenne) et EUROCONTROL. Toute entité publique ou privée peut en devenir membre.

Objectifs de SESAR : face à la croissance accrue du trafic vers la capacité ATM maximum, et un baril de pétrole qui atteint des sommets (112 euros contre 80 l'an passé), les créateurs de SESAR entendent donc :

- Répondre aux attentes opérationnelles des compagnies aériennes à l'horizon 2020,
- Développer une nouvelle génération de systèmes ATM en Europe,
- Atteindre certains objectifs de performances : sécurité (x10), capacité (x3), coûts (/2), environnement (10%),
- Faire évoluer le système ATM : trajectoires 4D, "déconfliction" automatique (ERASMUS), liaisons sol-bord et nouvelles fonctions embarquées, délégation de responsabilité sol-bord.

Après la phase de définition et de création de l'ATM Master plan (D5 SESAR) qui se termine en ce début d'année, vient la phase de développement (2008/2013) des nouveaux équipements, des systèmes ou des normes qui assureront une convergence vers un système ATM entièrement interopérable en Europe.

Enfin, la phase de déploiement (2014-2020) verra la production à grande échelle et la mise en œuvre de la nouvelle infrastructure ATM.

A noter que la DSNA propose de contribuer en nature exclusivement par de l'expertise R&D et Ingénierie Système, et par des mises à disposition de certains de ses produits.

Selon la Commission stratégique de la DSNA : *"les contributions concerneront la gestion du trafic aérien sur les aéroports et en approche, la gestion des trajectoires et des séparations, les moyens techniques, les activités de support."..../..*

"Il faut un nouveau système ATM. Pour faire face à la croissance du trafic, de nouvelles fonctionnalités seront nécessaires pour la DSNA à l'horizon 2015. Le nouveau système sera beaucoup plus complexe, mettra en œuvre des technologies très sophistiquées, pour une automatisation et une interopérabilité accrues.

Le système actuel, dont la conception remonte aux années 80, ne pourra pas évoluer assez vite pour répondre au besoin. Le nouveau cadre réglementaire du Ciel Unique Européen introduit de nouvelles contraintes sur le développement des systèmes (certification), qui vont accroître de manière significative le coût de développement. La fragmentation en plus de 20 systèmes ATM en Europe est considérée comme une source majeure de surcoût, qu'il convient de réduire. SESAR va permettre d'harmoniser les besoins des différents acteurs."

La très prochaine réunion du conseil d'administration de SESAR JU sera consacrée à l'analyse du Master plan ATM (D5), pour lancer la phase suivante.

La directive SES2 permettra d'encadrer et de donner un caractère contraignant à la mise en place et l'exécution de SESAR.

3/ EASA :

La directive fera rentrer la régulation ATM dans le giron de l'EASA. Conséquence parmi tant d'autres, la gestion des licences et la DCS seront fortement impactées. Le SNNA/FO reviendra sur ce sujet prochainement.



LES RENCONTRES DE L'ETF

Face à ces nouveaux défis et pour faire valoir les droits des personnels, l'ETF a voulu une série de rencontres :

- **Une réunion s'est tenue avec le Commissaire européen Jacques BARROT**, homme politique français de centre droit, pour demander que soit prise en compte la compétence

des personnels de l'ATM, pour les associer aux réunions avec les autres participants de l'industrie ATM, aussi bien au niveau du FAB que de SESAR, pour valoriser la coopération entre tous les participants de la branche ATM et rejeter toute forme de compétition.

- Cette réunion a débouché sur un **forum social traitant du SES 2**. Pour David Caldera, représentant la CE lors de cette rencontre, "*le SES 2 s'appuie sur 4 piliers : amélioration des performances, meilleure technologie (SESAR, plus de sécurité, plus de capacité. La mise en place des FAB doit être effective en 2012 au plus tard.*"

- F. Medioni, chef du CRNA/O, animera **une réunion le 24 avril à Belgocontrol, dans le cadre du GT des Ressources humaines du FABEC**, pour voir "*comment le processus de dialogue social dans la mise en œuvre du FABEC pourrait être mis en place*".

- **Une réunion a été demandée au Directeur général de la DGAC, M. GANDIL**, (date non fixée ce jour), **dans le cadre de la Présidence Française de l'union Européenne**, pour évoquer le 2eme paquet législatif "Ciel unique (SES)", et pour présenter la vision ETF à terme de FAB viables pour les ANSP et les personnels.

- **Une conférence se tiendra à Paris à la DGAC, le 2 octobre**, toujours **dans le cadre de la Présidence Française de l'union Européenne**, pour travailler sur ces deux sujets avec notamment des représentants de la Commission européenne, et des Parlementaires européens.

Par ailleurs, les représentants des personnels des syndicats de l'ETF rencontreront dans une démarche de lobbying actif, les députés européens de la Commission des Transports pour amender le texte du SES 2.

On voit donc que le chantier est conséquent, et que la pression sur tous les décideurs aux niveaux national et européen devra rester forte pour être entendu.

Les représentants du SNNA/FO vont continuer à travailler dans ce sens avec l'ETF pour que les personnels ne soient les victimes de cette nouvelle vague de réforme.

Mérignac le 16/03/08

Contact: Michel LENOIR (BN)

NB: Les différents documents évoqués dans ce compte rendu sont disponibles sur notre site www.snnaf.com, rubrique "Dossiers internationaux/ SES ou /FAB"

***Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom :	Email :
Prénom :	Adresse personnelle (<i>Optionnel</i>):
Date et lieu de naissance :	
Corps :	
Grade :	A....., le..... Signature
Affectation :	
Adresse professionnelle :	
	A renvoyer par fax au 05 56 55 61 67 ou par courrier :
Tel :	SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert
Fax :	33692 MERIGNAC